

UNICEF-CONGO

<p>1. Titre de la prestation de services : <i>renforcement de la prévention et le contrôle des infections (PCI) dans 10 centres de santé par la production du chlore par électrolyse au Congo.</i></p> <p>2. Période : 1er Avril 2021 au 31 Août 2021</p> <p>3. Programme : Survie et Développement de l'Enfant (Composante WASH)</p> <p>4. Source de financement : SM 200632 et WBS : 3380/A0/08/001/002/001</p>	
<p>5. Préparé par : Fabienne Bertrand, WASH Specialist</p>	<p>6. Lieu d'exécution du contrat : 7 districts prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département de la Likouala: Impfondo and Liranga • Département de Cuvette: Mossaka and Loukolelas • Département des Plateaux: Makotimpoko and Mpouya • Département du Pool: Ngabé
<p>7. Contexte</p> <p>Au cours des 5 dernières années, la République du Congo a fait des progrès notables en matière d'approvisionnement en eau avec 7 personnes sur 10 qui ont un accès basique (JMP¹ 2019). Toutefois, les progrès sont encore limités en assainissement. Ce rythme de progression ne rassure pas sur un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030. Il y a un besoin de réduire les écarts de couverture entre le milieu rural et le milieu urbain ainsi que les inégalités par quintiles de richesse. Malgré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires en termes d'investissements pour relever ces défis et pour renforcer le cadre institutionnel, le milieu rural reste encore un défi. La proportion de la population qui défèque à l'air libre a augmenté ce qui est préoccupant. La situation n'est pas meilleure dans les écoles où au niveau national, 56% des écoles n'ont pas de service d'approvisionnement en eau potable contre 40% en assainissement. Ce qui met environ 750,000 élèves à risque.</p> <p>La situation de l'eau et de l'assainissement dans les centres de santé et hôpitaux n'est pas différente. Selon le JMP (2019), seulement 37% des établissements sanitaires ont un accès basique à l'eau dont 61% en milieu urbain contre 9% en milieu rural. Ce qui démontre des inégalités d'accès par type de milieux. Il n'y a pas assez de données pour l'assainissement dans les FOSA. De plus, 61% ont des matériels d'hygiène dans les points critiques de soins cependant 60% sont sans service de gestion de</p>	

¹ Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2017. Gros plan sur les inégalités. New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2019

déchets adéquats. Ces chiffres démontrent les défis dont font face les FOSA en particulier les centre materno-infantiles où il est nécessaire d'assurer un lavage des mains, la désinfection des services d'accouchement, les autres surfaces et les sanitaires.

Avec la pandémie de COVID-19, il est plus que nécessaire de renforcer la prévention et le contrôle des infections.

De plus, le 1er juin 2020, la République démocratique du Congo a notifié la 11ème épidémie de la maladie du virus Ebola dans la province de l'Equateur. Cette épidémie touchait sept zones sanitaires. Au 27 juillet 2020, 68 cas ont été enregistrés dont 64 cas confirmés, 4 probables et 31 décès (CFR : 45,6%). Cette épidémie constitue une menace pour la République du Congo qui partage une frontière fluviale de près de 600 km avec la RDC ; trois régions (Cuvette, Plateau et Likouala) ont des frontières communes avec la RDC. Les principaux facteurs de propagation potentielle de la maladie à la Rdc sont la porosité de la frontière, le non-respect des pratiques d'hygiène de base, les mauvais systèmes de déclaration des cas et les pratiques traditionnelles néfastes favorables à l'apparition de la maladie. Face à cette situation, une mission d'évaluation rapide a été menée par le ministère de la santé en juillet 2020. Cette mission a permis d'identifier 11 districts à haut risque et d'élaborer un plan d'urgence. C'est ainsi que l'UNICEF a reçu un financement de l'USAID qui permettra de soutenir 7 des districts à haut risque en renforçant la prévention et le contrôle des infections par la mise en place d'une production de chlore sur site, qui devrait avoir le plus grand impact pour réduire le risque d'infections chez les mères, les nouveau-nés et le personnel des établissements de santé. Dix FOSA seront intégrés à ce programme.

8. Objectifs

D'une manière générale, le but visé est de renforcer la prévention et le contrôle des infections dans 10 centres de santé sur le corridor fluvial dans 7 districts à haut risque par la mise en place d'unité de production de chlore par électrolyse.

9. Portée du travail

Pour la conduite de cette mission, le prestataire devra conduire une évaluation de 15 formations sanitaires sur le corridor fluvial dans les 7 districts à haut risque dont 10 centres de santé principaux seront retenus en particulier les établissements de soin désignés comme centre de traitement. Le prestataire utilisera les résultats de l'évaluation PCI des lieux publics des 7 districts dont les centres de santé pour compléter son évaluation. A la suite de l'évaluation, le prestataire devra installer 10 kits de chloration équipés de systèmes solaires. La consultation concerne la formation de 20 agents / personnel

de santé des 10 centres de santé, 2 personnes de l'UNICEF et 3 personnes du Ministère de la Santé dont la commission PCI. Tenant compte de restrictions du COVID-19, la formation se fera par pool de 15 personnes et 10 personnes. Le prestataire mettra un système de suivi des kits afin d'assurer d'une bonne utilisation sur environ deux mois après l'installation des kits. Un rapport d'analyse de la performance par FOSA sera mis à disposition. Le prestataire mettra un place un mécanisme d'entretien pendant au moins un an.

Les districts sont les suivants :

- Département de la Likouala: Impfondo and Liranga
- Département de Cuvette: Mossaka and Loukolelas
- Département des Plateaux: Makotimpoko and Mpouya
- Département du Pool: Ngabé

10. Livrables

Le tableau ci-dessous inclus les différents

Activités	Produit(s) intermédiaire(s) et produit final	Temps Date échéance
<ul style="list-style-type: none"> Acquisition des systèmes de chloration 	<ul style="list-style-type: none"> Livraison des kits à Brazzaville au Congo 	Fin Avril 2021
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de 15 FOSA pour les choix des 10 centres de santé du corridor fluvial 	<ul style="list-style-type: none"> Les 15 FOSA sont évalués et les 10 centres proposés 	Mi-Avril 2021
<ul style="list-style-type: none"> Installation des 10 kits de chloration avec les systèmes solaires 	<ul style="list-style-type: none"> Les kits sont installés dans les 10 centres de santé en collaboration avec les agents de santé à former 	Fin Mai 2021
<ul style="list-style-type: none"> Formation de 20 agents de santé et 2 personnels UNICEF et 3 du MSP à l'utilisation des kits La formation se fera par pool de 20 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> 4 ateliers de formation sont organisés Manuel d'utilisation disponible adapté et remis aux personnels 	Fin Mai 2021
<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de suivi des kits pour s'assurer de leurs bonnes utilisations Analyse de la performance par centre de santé Réajustement si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de suivi sont développés Fiches de suivi hebdomadaire disponibles à remplir par les agents de santé 1 Rapport de suivi Benchmark des performances des centres de santé 	Fin Juillet 2021
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un mécanisme de maintenance pendant au moins 1 an 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de maintenance de 10 CDS Rapport final 	Fin Août 2021

Les produits sont la propriété exclusive de l'UNICEF et du Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme, et de l'Intégration de la Femme au Développement (MSPPFID). Tous les produits seront en Français.

11. Echancier des paiements

La durée effective de la prestation est de 120 jours calendaire. Elle devra être finalisée au plus tard fin Août 2021. Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des paiements.

Tranches	Durée	Paiement
Tranche 1 après approbation du rapport de lancement intégrant le plan de travail détaillé, les électrolyseurs proposés et les modules de formations.	15 jours	25%
Tranche 2 après approbation du rapport d'évaluation des FOSA	15 jours	25%
Tranche 3 après approbation du rapport sur la formation et installation des équipements	30 jours	25%
Tranche 4 après approbation du rapport de suivi et performance des équipements	30 jours	15%
Tranche 5 après maintenance des équipements et approbation du rapport final	30 jours	10%

12. Qualification requise

Compte tenu de l'importance du travail qui requiert une organisation et coordination soutenue du processus, la prestation sera confiée à une organisation/institution spécialisée dans le renforcement de capacité de la production indépendante de chlore par électrolyse dans des centres de santé selon la procédure d'appel d'offres de l'UNICEF. L'Equipe sera composée d'un chef d'équipe et d'un ingénieur national pour la réalisation des évaluations techniques des centres de santé. Ces deux experts constitueront au minimum l'équipe principale. Le prestataire doit obtenir toutes les autorisations. UNICEF et la commission PCI faciliteront les autorisations. Il est souhaitable de tenir compte de la composante genre dans la constitution de l'équipe.

Le prestataire doit avoir une large expérience dans la production, l'installation de kits de chloration ainsi que le renforcement des capacités du personnels de santé. Tous les membres de l'équipe doivent avoir une parfaite maîtrise du Français écrit et oral.

La mission portera sur un niveau d'effort d'environ 4 mois (120 jours) calendaires et requiert les qualifications suivantes :

Chef d'équipe

Diplôme avancé (Maîtrise ou doctorat) en ingénierie de l'eau et/ou assainissement, santé publique, environnement, ou autre domaine concerné ;

- Diplôme avancé (Maîtrise ou doctorat) en ingénierie de l'eau et/ou assainissement, santé publique, environnement, ou autre domaine concerné
- Expérience minimale de 7 années d'expérience dans le domaine de l'eau, l'assainissement et l'hygiène et/ou de la santé publique
- Expérience confirmée dans la formation de personnel de santé sur les kits de chloration à l'électrolyse
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires dont une en Afrique de l'Ouest et/ou Centrale
- Bonne capacité de coordination et suivi d'équipes pour la réalisation de la prestation.
- Excellente capacité d'élaboration de rapports en lien avec des missions similaires ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

Ingénieur National

- Licence en ingénierie civil, de l'eau et/ou assainissement
- Expérience minimale de 5 années d'expérience dans les évaluations techniques, étude de faisabilité technique en lien avec le génie civil et l'hydraulique
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

13. Conditions du travail

Durée de la prestation : Le prestataire disposera au total de 4 mois à compter de la signature du contrat pour réaliser cette prestation.

Conditions: Le prestataire travaillera avec ses propres ordinateurs et utilisera ses propres ressources et matériels de bureau dans l'exécution de cette mission. Les ressources matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement des travaux, tels que bureaux avec équipements informatiques, véhicule et chauffeur pour les missions de terrain seront à la charge du prestataire.

JK

14. Superviseur

La Spécialiste WASH de la Section CSD de l'UNICEF-Congo assurera la supervision du Contrat et l'évaluation des performances. La certification des factures se fera par le chef du CSD.

15. Critères d'évaluation

Les soumissionnaires intéressés sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière séparées. Ces deux propositions serviront de base pour la sélection du prestataire de services. Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau ci-dessous et les détails se trouvent aux pages 9, 10 et 11 :

Ordre	Critères d'évaluation de l'offre	Note maximale
1	Méthodologie et compréhension des TDR	30 pts
2	Expérience et références techniques pertinentes	25 pts
3	Expérience de l'équipe	25 pts
Total		80 pts

15.1 Evaluation technique

La note technique (NT) sera notée sur 80. La qualification de l'offre technique est obtenue à partir d'une notation supérieure ou égale à 60. Toute offre technique en dessous de ce critère n'est pas jugée recevable pour l'analyse financière. Les critères d'évaluation sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

15.2 Evaluation financière

Les offres seront notées sur 20 points.

L'évaluation est faite en tenant compte des écarts obtenus entre chaque offre de prix : l'offre moins disant obtient 20 points. La notation des autres offres s'effectuera en application de la formule suivante :

$$20 * \text{Montant de l'offre financière le moins disant (Mm)}$$

Note de la proposition X (NF) = _____

$$\text{Montant de l'offre considérée X (M)}$$

Mm= montant de l'offre financière le moins disant,

M= Montant de l'offre considérée pour la proposition X

Les offres financières des soumissionnaires n'ayant pas obtenu la note de qualification technique ne seront pas ouvertes et disponibles pour récupérations à l'UNICEF.

La note finale des offres est obtenue ainsi :

Note finale = NT (sur 80 points) + NF (sur 20 points)

L'offre technique devra être constituée et inclure à minima les éléments suivants :

Descriptif	Nombre de pages
Une présentation de la structure	maximum 5 pages
Une présentation des expériences pertinentes démontrant clairement que les prestations/contrats similaires. Des exemples devront être fournis.	
Références de contrats similaires antérieurs	
Une compréhension des objectifs et produits attendus	maximum 2 pages
La méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation	maximum 5 pages
Un chronogramme détaillé d'activités incluant la répartition en homme/jour pour les différentes étapes	Sous forme de tableau
Composition de l'équipe	
CV des membres de l'équipe (chef d'équipe et ingénieur)	

L'offre financière doit être présentée sous forme d'un budget détaillé avec ventilation par catégorie, élément et cout unitaire le cas échéant. Le budget détaillé devra être cohérent et refléter la mobilisation des ressources humaines nécessaire à la prestation (Homme/jour/étapes).

Critères techniques	Sous-critères	Maximum pointage
Méthodologie et compréhension des termes de référence (30 points)	Compréhension de la portée du travail et des objectifs de l'étude, 10 <ul style="list-style-type: none"> - Bonne compréhension : 10 points - Mauvaise compréhension : 0 pt 	Total 10 points
	Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> - Cohérent avec les termes de référence ou le contexte 10 pts - N'est pas en ligne 0 pt 	Total 10 points
Expérience et références techniques pertinentes, 25 points	Plan de travail <ul style="list-style-type: none"> - Cohérent avec la portée, respect des livrables et des délais, 10 pts - Non Cohérent avec la portée 0 pt 	Total 10 points
	Expériences similaires, maximum 20 points <ul style="list-style-type: none"> - 4 contrats/prestations similaires² et plus: 20 - 3 contrats/prestations similaires: 15 - 2 contrats/prestations similaires: 10 - 1 contrat/prestation similaires: 5 	Total 25 points

² Contrat/prestation similaire comprend la réalisation d'évaluation de centre de santé et installation de kit de chloration avec énergie solaire et la formation d'agents ou personnel de santé sur place.

Connaissance du contexte de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, maximum 5 points

- Deux contrats et plus : 5
- 1 contrat : 2

Evaluation du profil du chef d'équipe international, maximum 15 points

Qualification du Chef d'équipe, maximum 5 points

- Diplôme avancé (Maîtrise ou doctorat) en ingénierie de l'eau et/ou assainissement, santé publique, environnement, ou autre domaine concerné, 5 points
- Licence en ingénierie de l'eau et/ou assainissement, santé publique, environnement, ou autre domaine concerné, 3 points

Maximum 15 points

Profils de l'équipe proposé, 25 points

Expérience confirmée dans des activités similaires, maximum 5 points

- 7 années d'expérience et plus, 5 points
- Moins de 7 années d'expérience, 2 points

Expérience dans l'élaboration de rapports, maximum 5 points

- Plus de 3 rapports, 5 points
- 2 à 3 rapports, 2 points

Evaluation du profil de l'ingénieur, maximum 10 points

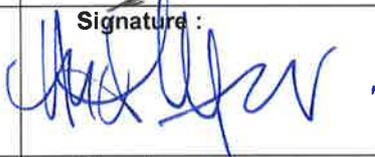
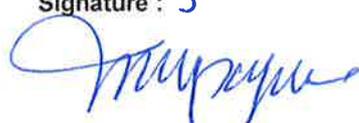
10

Qualification de l'ingénieur, maximum 5 points

- Master 2 en ingénierie civil, de l'eau et/ou assainissement (Bac +5), 5 points
- Licence en ingénierie civil, de l'eau et/ou assainissement (Bac +3), 2 points

Expérience confirmée dans des activités similaires, maximum 5 points

- Expérience minimale de 5 années d'expérience dans les évaluations techniques, étude de faisabilité technique en lien avec le génie civil et l'hydraulique

16. Date souhaitée de début du travail : 1^{er} Avril 2021		
17. Date souhaitée de fin de travail : 31 Août 2021		
18. Soumis par : Fabienne Bertrand, WASH Specialist	Signature : 	Date : 11.02.2021
19. Revu par : Soliou Badarou, Chief CSD	Signature : 	Date : 15.02.2021
20. Endossé par : Andrés A. Lopez, Deputy Representative	Signature : 	Date : 15.02.2021.
21. Approuvé par : Micaela Marqués De Sousa, Représentative	Signature : 	Date : 15/2/2021